



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg, le 26 juillet 2016

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser une question parlementaire à Monsieur le Vice-Premier ministre, Ministre de la Sécurité intérieure ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes au sujet de représailles présumées d'Ankara contre des membres de la communauté turque du Luxembourg.

Les démissions récentes du président et de quelque 30 membres de l'asbl « Turkuaz » semblent être très préoccupantes (cf. l'article « Türkische Politik ist in Luxemburg angekommen » du « Tageblatt » du 22 juillet 2016). Selon l'actuel président de « Turkuaz », la raison de la démission de son prédécesseur aurait été la « peur » devant les représailles des autorités turques fidèles au Président Recep Tayyip Erdogan. Certains membres de « Turkuaz », vue par de nombreux Turcs du Luxembourg et de la Grande Région comme étant des sympathisants du mouvement Gülen, auraient aussi été menacés de violences via « Facebook ».

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Vice-Premier ministre, Ministre de la Sécurité intérieure ainsi qu'à Monsieur le Ministre des Affaires étrangères et européennes :

1. Messieurs les Ministres sont-ils au courant des accusations précitées et peuvent-ils me les confirmer le cas échéant ?
2. Dans l'affirmative, Messieurs les Ministres ont-ils pris des mesures afin de protéger les membres de la communauté turque du Luxembourg prenant leurs distances avec le régime de Monsieur Erdogan? Messieurs les Ministres prévoient-ils d'agir également via les canaux diplomatiques du Luxembourg ?
3. Dans l'affirmative encore, quelle est l'analyse politico-juridique faite par Messieurs les Ministres des accusations précitées ?

Je vous prie de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma très haute considération.

Laurent Mosar
Député



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 26 juillet 2016

Objet : Question parlementaire n° 2250 du 26.07.2016 de Monsieur le Député Laurent Mosar

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés